

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
(C.C.A.S.)**

**RAPPORT  
SUR LES ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES  
2026**

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>L'ACTIVITE ECONOMIQUE POUR 2026</b>	<b>3</b>
<b>RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE MONDIALE ET EUROPEENNE</b>	<b>3</b>
<b>UNE MEILLEURE PERSPECTIVE ECONOMIQUE POUR LA FRANCE</b>	<b>4</b>
<b>LA LOI DE FINANCES POUR 2026</b>	<b>4</b>
PRINCIPALES MESURES DE LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE 2026	4-5
<b>POLITIQUE SOCIALE DE LA METROPOLE DE LYON</b>	<b>6-7</b>
<b>BREVE ANALYSE RETROSPECTIVE DES FINANCES DU CCAS 2021-2025</b>	<b>7</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7-8</b>
EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8
EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9
RESULTATS PREVISIONNELS DE CLOTURE 2025	9
LES AIDES ACCORDEES	9-10
<b>PERSPECTIVES 2026</b>	<b>10</b>
LES GRANDES ORIENTATIONS	10-11
LE PROJET DE BUDGET	11

## I - PREAMBULE

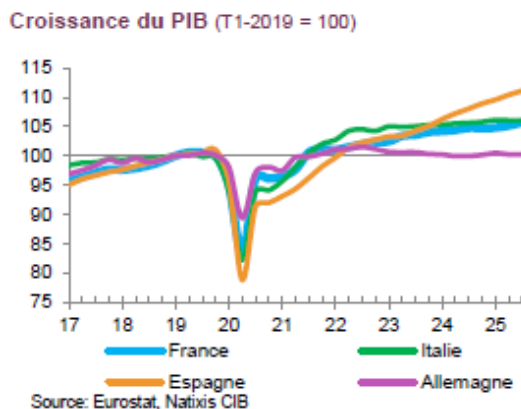
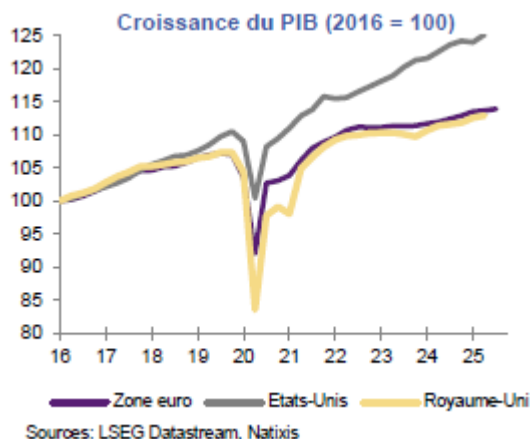
L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que dans les collectivités de 3500 habitants et plus, un rapport sur les orientations budgétaires envisagées est réalisé dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

Le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 prévoit plus précisément le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire.

Ce rapport d'orientations budgétaires a pour vocation de présenter les grandes tendances structurant le budget et d'échanger sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement. Dans ce rapport, un atterrissage de l'exercice 2025 est aussi présenté. Projeté sur la base d'éléments d'exécution, cette analyse constitue une tendance que l'adoption du compte administratif 2025 viendra préciser.

## II - L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 2026

### RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE MONDIALE ET EUROPEENNE



Les différents observateurs économistes avaient déjà prévu un léger ralentissement de la croissance mondiale malgré les nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine, et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen Orient qui demeurent élevées.

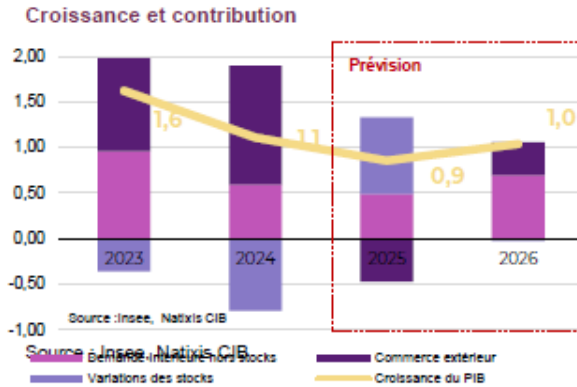
La hausse du PIB devrait être légèrement supérieure aux prévisions.

La croissance des pays de la zone euro est disparate : les pays du sud de l'Europe notamment l'Espagne la tirent vers le haut, tandis que l'activité reste faible en Allemagne et en Italie. Mais, la détente sur les droits de douane, la relance de l'investissement en Allemagne, et la construction d'une défense européenne permettent d'envisager une relance supérieure aux attentes.

Malgré ce contexte de forte incertitude les observateurs n'anticipent pas de récession. Le taux de prêt bancaire dans la zone euro devrait se situer autour de 3,66 % en 2027 et les européens devraient procurer un soutien équivalent à 0.5% du PIB en 2026 (de même qu'en 2025), au titre du programme de dépenses NexGenerationEU.

## UNE MEILLEURE PERSPECTIVE ECONOMIQUE POUR LA FRANCE

L'économie française a également connu un ralentissement mais elle a été plus résiliente que dans d'autres Etats en raison d'une hausse de la demande intérieure qui devrait se confirmer en 2026.



Cette tendance devrait se poursuivre en 2026 notamment en raison de l'investissement des ménages, essentiellement l'achat de logements neufs, qui redémarrerait. Les observateurs s'accordent pour une croissance autour de 1 % en 2026.

L'inflation prévisionnelle pour 2026 selon la Direction Générale du Trésor devrait s'élever à 1.3 %.

## LA LOI DE FINANCES POUR 2026

### PRINCIPALES MESURES DE LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE 2026

Adopté le 16 décembre 2025, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 poursuit l'ambition d'un système de santé plus préventif, plus efficace et mieux coordonné, tout en conservant son objectif principal de redressement des comptes sociaux.

Après son examen par le Conseil constitutionnel, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 a été publiée au Journal Officiel du 31 décembre 2025.

En vertu de ce texte, le redressement financier du régime général de Sécurité sociale sera moindre que prévu avec un solde négatif, toutes branches confondues, de 19.4 milliards d'euros inférieur de 1.9 milliard d'euros par rapport à la copie gouvernementale.

	Recettes	Dépenses	Solde
Maladie	257,5	271,3	-13,8
AT-MP	17,1	18	-1
Vieillesse	60,1	59,7	0,4
Famille	43,3	43,6	-0,4
Autonomie	43,3	43,6	-0,4
Toutes branches	664,8	684,2	-19,4



Et encore, ce solde tient-il compte du transfert de 6.6 milliards d'euros de recettes supplémentaires en provenance de l'Etat recouvrant la restitution à la Sécurité sociale de 2 milliards d'euros de gain lié à la baisse des allègements généraux de l'an dernier ou encore la compensation d'exonérations

diverses (dont celles sur les heures supplémentaires). Mais ce solde tient aussi compte de plusieurs recettes nouvelles telles que :

- ✓ la contribution de 1 milliard d'euros sur les organismes de complémentaire santé
- ✓ l'instauration d'une contribution financière pour l'autonomie de 1,5 milliard d'euros via notamment une hausse de 9,2 % à 10,6 % du taux de CSG sur les produits d'épargne financière (hors revenus fonciers, plus-values immobilières, produits des contrats d'assurance-vie, des plans d'épargne logement (PEL) et des plans d'épargne populaire)
- ✓ l'alourdissement de 30 à 40 % de la contribution sur les indemnités de mise à la retraite et de rupture conventionnelle
- ✓ la création d'une taxe sur boissons énergisantes présentant un taux d'alcool de plus de 1,2%
- ✓ L'alourdissement de la fiscalité appliquée aux industries du médicament

En revanche, la LFSS pour 2026 ne prévoit pas le gel des barèmes de CSG sur les pensions et allocations chômage, initialement souhaité par le gouvernement mais rejeté par les députés.

De leur côté, les dépenses ont également été revues à la hausse du fait notamment de l'indexation pleine et entière sur l'inflation des prestations sociales ou encore de la hausse des crédits hospitaliers et médico-sociaux. Le rejet de l'extension et du doublement des franchises et participations forfaitaires appliquées sur les médicaments et les actes médicaux a de son côté, réduit de 2.5 milliards d'euros les économies envisagées par le gouvernement.

En sus de la contribution sur les assureurs maladie complémentaires, la LFSS pour 2026 prévoit aussi diverses mesures en matière de complémentaire santé, de prévoyance tandis que plusieurs dispositions concernent les professionnels de santé.

En matière de retraite, la LFSS pour 2026 entérine :

- ✓ la suspension de la réforme des retraites de 2023 de façon à bloquer à 62 ans et 9 mois et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2028, l'âge légal d'ouverture du droit au départ et à 170 trimestres la durée d'assurance requise pour prétendre au taux plein. Cette suspension s'applique aux pensions prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026, de telle sorte que les assurés bénéficiant d'un départ anticipé, au titre du dispositif pour longues carrières, inaptitude et invalidité, puissent bénéficier de l'abaissement de la durée d'assurance requise prévue pour leur génération. Le surcoût lié à cette suspension a ainsi été réévalué à 300 millions d'euros en 2026 et 1,9 milliard d'euros en 2027
- ✓ la réforme du dispositif de cumul emploi-retraite de façon à le rendre moins attractif aux assurés n'ayant pas atteint l'âge de 67 ans
- ✓ la réduction du nombre de meilleures années de carrière des mères pris en compte pour calculer la pension de retraite de base des assurés du régime général ainsi que la comptabilisation des trimestres de bonification et de majoration de durée d'assurance attribués au titre de la maternité pour permettre un départ en retraite anticipé au titre d'une carrière longue. Ces deux mesures sont issues du conclave inabouti des retraites
- ✓ L'obligation de négocier sur le maintien en emploi des travailleurs expérimentés dans les entreprises de plus de 300 salariés

Un congé supplémentaire de naissance de 2 mois par parent cumulable avec les congés maternité et paternité existants est également instauré à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

En 2026, la Métropole de Lyon continue d'assurer son rôle de bouclier social, à travers la prise en charge des personnes dépendantes ou en perte d'autonomie, politique du handicap, protection de l'enfance, prévention-santé, ou encore les aides au logement.

### Handicap

Il est prévu de consacrer 286 millions d'euros à la politique du handicap (277 M€ au BP 2025). Ce budget prévoit notamment :

- L'ouverture de 12 places supplémentaires pour des jeunes au sein de l'établissement d'accueil médicalisé (EAM) Rosa Bonheur à Vénissieux
- L'entrée de 6 services d'aide à domicile (SAD) supplémentaires
- Les aides au maintien et à l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap sont estimées à 105 M€.

Le transport des élèves en situation de handicap est estimé à 11,4 M€ sur la base de 1 600 élèves.

### Personnes âgées

La Métropole pilote la politique gériatrique et coordonne les actions sociales en faveur des personnes âgées. Elle assure le versement des prestations réglementaires destinées à compenser la perte d'autonomie.

En 2026, avec les évolutions des financements de l'APA, les dépenses de fonctionnement alloués à la politique de vieillissement s'élèvent à 138 M€ et les frais de séjour en établissement atteignent 37 M€. Les actions de maintien et accompagnement à domicile s'élèvent à 82 M€.

### Enfance et famille

La politique de l'enfance et de la famille est une compétence obligatoire partagée entre la Métropole de Lyon (protection administrative) et l'État (protection judiciaire).

Les dépenses de fonctionnement de cette politique atteignent 210 M€, dont la moitié du montant alloué aux dispositifs d'accueil et de protection des mineurs (102 M€).

Les dispositifs de prévention mobilisent 44,6 M€ pour l'accueil mère/enfant, la prise en charge en milieu ouvert, ou encore la prévention spécialisée.

7,4 M€ sont alloués à la montée en charge du dispositif Métropole de l'hospitalité (4,9 M€ en 2025).

## CHIFFRES CLÉS

# 738 M€

C'est le budget de la Métropole de Lyon en matière de politiques sociales, soit le plus gros poste de dépenses pour la collectivité

# 7600

bénéficiaires de l'aide à domicile des personnes en situation de handicap

# 300 000

seniors dans la métropole lyonnaise

# 10 000

mineurs bénéficiant de l'ASE

## Logement

La crise du logement, ainsi que la hausse des charges locatives, continuent d'impacter fortement les ménages et notamment les plus précaires. La Métropole de Lyon maintient une action forte sur le logement avec un budget de 92,2 M€.

- L'action de la Métropole se renforce notamment avec le Fonds de Solidarité au Logement (FSL) qui atteint 6,1 M€ contre 5,4 M€ en 2025

- Les crédits alloués aux mesures en faveur de l'amélioration de la qualité du parc existant et du développement de l'offre de logements sont stables en fonctionnement à 6,7 M€

- Les dépenses (1,5 M€) prévues en fonctionnement pour la réhabilitation de logements dans les parcs privés sont reconduites.

En investissement, le soutien au logement social mobilise 43 M€ dont 20,7 M€ pour le dispositif d'aides à la pierre et 10M€ pour les réserves foncières.

## Insertion et emploi, RSA/RSJ

Le budget consacré aux politiques d'insertion et d'emploi représente 320 M€ soit une progression de 10 millions d'euros par rapport à 2025.

Cette évolution est liée à la hausse de l'allocation de revenu de solidarité active (RSA), dépense obligatoire pour la collectivité. Elle est à la fois liée à une augmentation du nombre de foyers bénéficiaires (+1,4 % sur les 5 premiers mois de 2025) et à une revalorisation nationale.

La Métropole consacre également 25,4 M€ aux actions d'insertion. Les dispositifs visant à l'insertion des jeunes mobilisent 4,2 M€, dont l'allocation du Revenu de solidarité jeunes (RSJ) à destination des 18-25 ans en grande précarité et non éligibles au RSA.

## CHIFFRES CLÉS

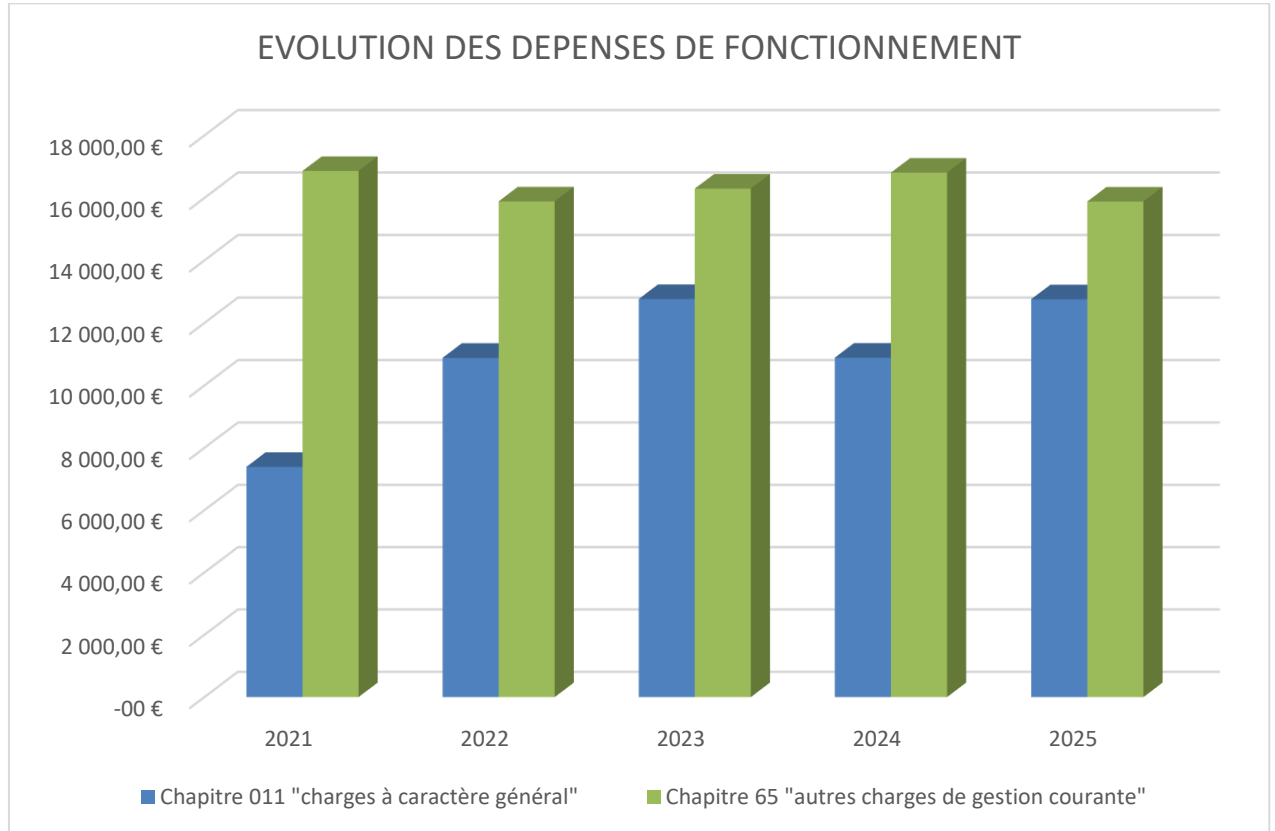
**92,2 M€** pour la politique d'habitat et du logement

- > Augmentation du Fonds de Solidarité Logement (+700 k€)
- > Reconduction des aides pour la réhabilitation de logements
- > Soutien à la construction de logement social à travers les aides à la pierre et les réserves foncières notamment (43 M€)

### III - BREVE ANALYSE RETROSPECTIVE DES FINANCES DU CCAS 2021-2025

Les données 2025 sont provisoires

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT



En 2025, les dépenses à caractère général ont été supérieures à celles de 2024 (12 758.66 euros contre 10 890.89 euros).

Se sont déroulés le repas de fin d'année des Aînés du 6 décembre 2025 et la distribution des colis pour 10 842.96 euros, ainsi que la Semaine Bleue qui a eu lieu du 6 au 10 octobre 2025 pour un budget de 1 915.70 euros.

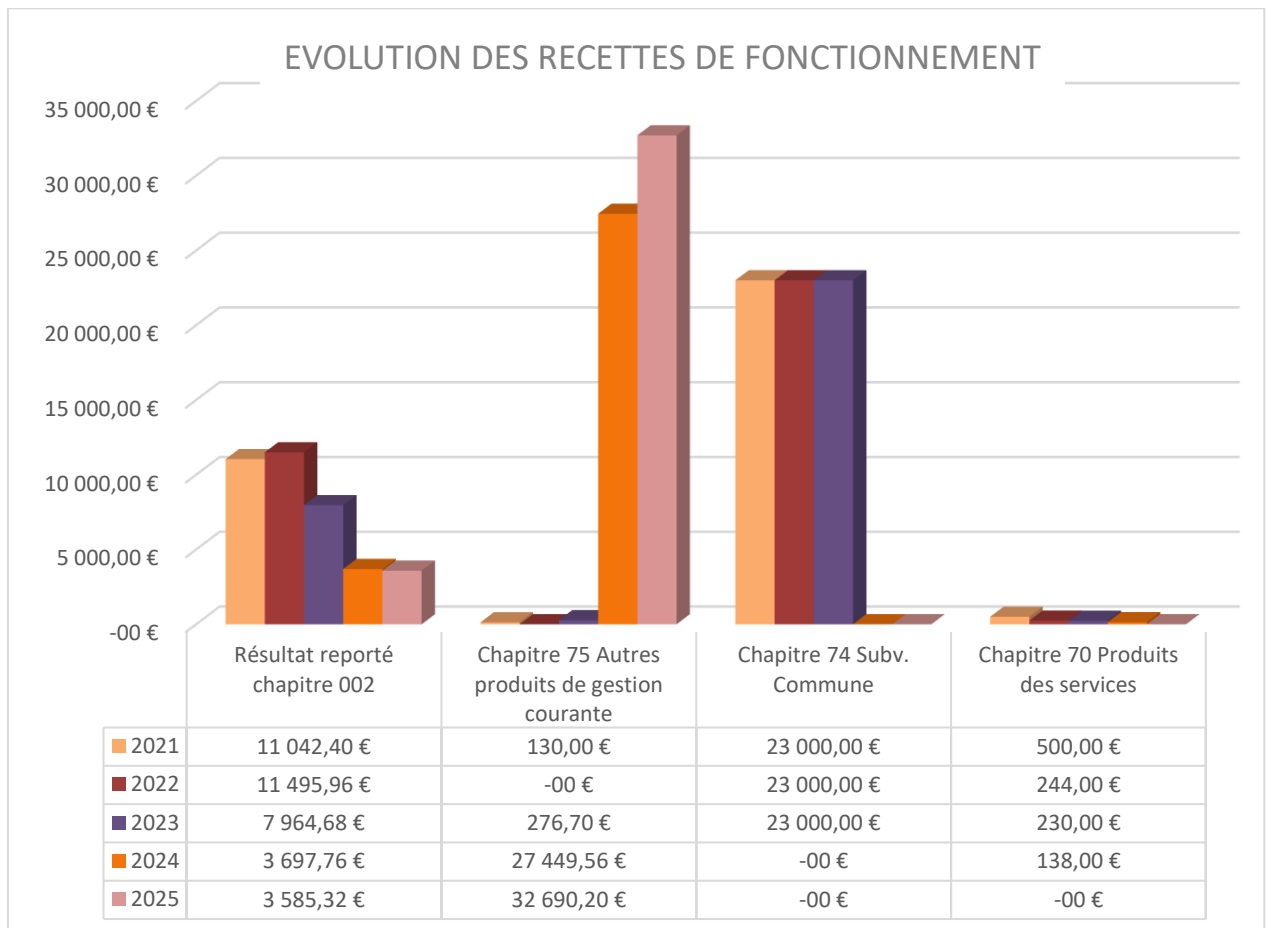
La plus grande partie du chapitre 65 (15 886.06 euros) est concernée par le versement des subventions aux associations pour un montant de 12 756.00 euros.

Il est composé également des aides versées sous forme de secours d'urgences : il a été distribué des bons alimentaires uniquement pour un montant de 240.66 euros (contre 305 euros en 2024).

Les attributions de bourses communales et de tickets sport culture ont baissé passant de 3 750 euros en 2024 à 2 870.00 euros.

Enfin, la redevance AFR a été réglée pour les deux années 2024 et 2025 pour un montant de 19.40€.





Il est rappelé que la participation communale de fonctionnement précédemment prévue au compte 7474 « Communes » est désormais budgétisée au compte 757361 « Subventions de fonctionnement de la collectivité de rattachement » (30 000 euros en 2025 contre 27 000 euros en 2024).

#### RESULTATS PREVISIONNELS DE CLOTURE 2025

	Exécutions 2025	Pour mémoire CA 2024
<b>Résultat de la section de fonctionnement</b>		
Résultat de l'exercice	4 082.48 €	-112.44 €
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002)	3 585.32 €	3 697.76 €
Résultat de clôture à affecter	<b>7 667.80 €</b>	3 585.32 €

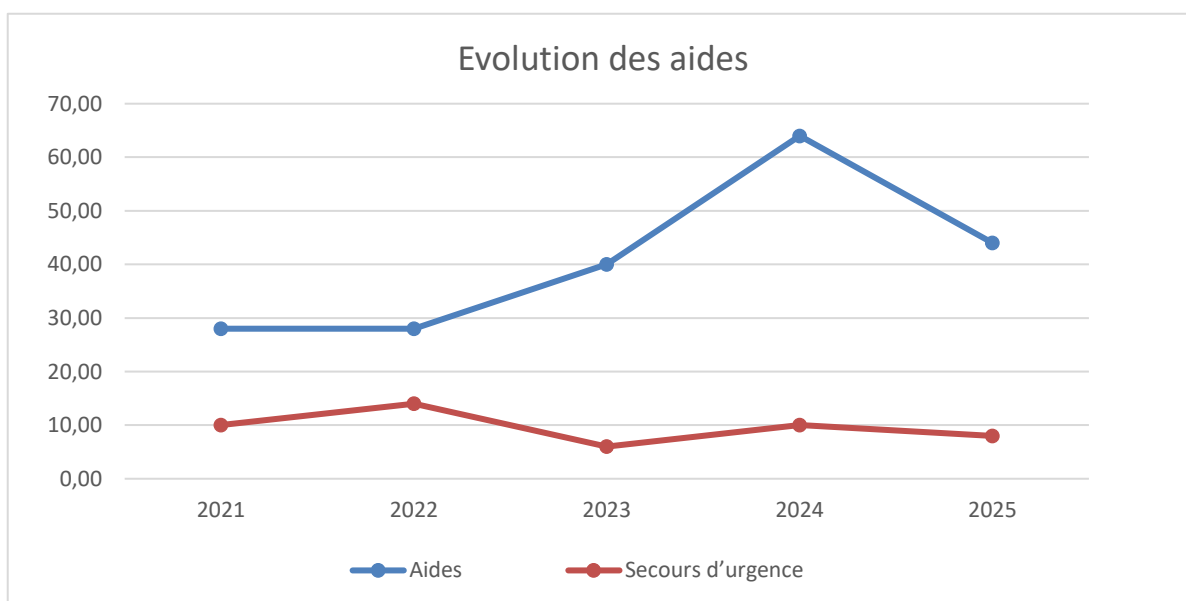
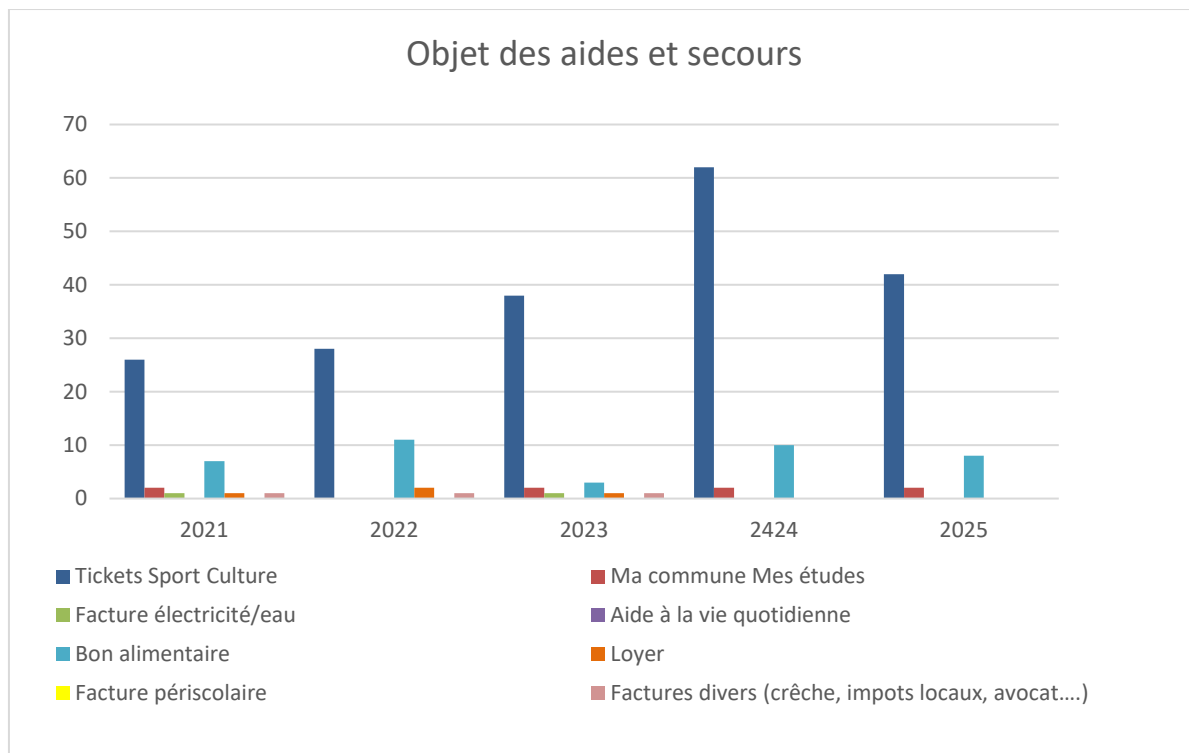
#### LES AIDES ACCORDEES

	2021	2022	2023	2024	2025
Aides	28	28	40	64	44
Secours d'urgence	10	14	6	10	8
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>74</b>	<b>52</b>

Les aides sont constituées de :

- 2 bourses communales (1<sup>er</sup> versements 2025/2026 ; le 2<sup>ème</sup> versement de la bourse attribuée en 2024-2025 n'a pas abouti car l'étudiante n'a jamais effectué ses heures d'action citoyenne même après relance),
- du règlement de 33 tickets Sport Culture 2024-2025 et 9 issus de l'année 2025-2026. Lors de la rentrée 2025, 58 tickets ont été distribués

Les secours d'urgence concernent 8 bons alimentaires au bénéfice d'une seule personne.



## IV - PERSPECTIVES 2026

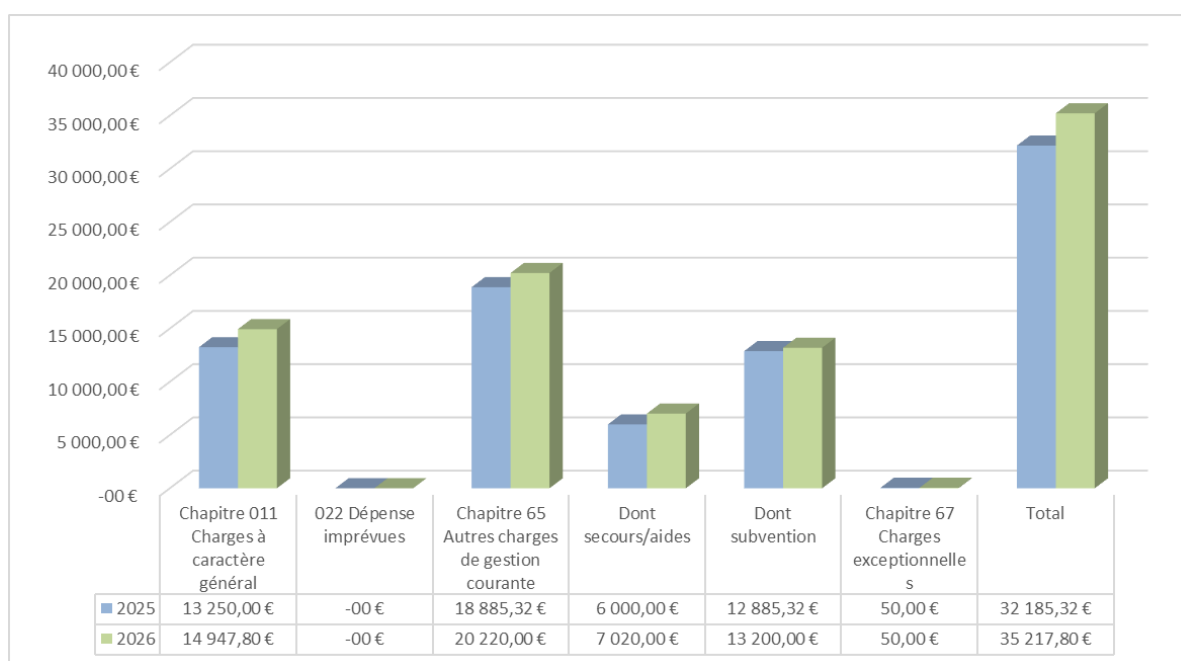
### LES GRANDES ORIENTATIONS

L'objectif principal du CCAS pour 2026 reste la poursuite de la politique engagée avec notamment, le maintien et le renforcement des dispositifs d'aides ponctuelles et des secours d'urgence envers les jeunes, les aînés, les personnes en situation de fragilité ou de précarité.

### LE PROJET DE BUDGET

Le budget 2026 s'établirait en section de fonctionnement autour de 35 000 €.

**Dépenses** (pour mémoire, réalisations 2025 à 28 607.72 €)



### Recettes

